

La sécu minée par la crise

Alain Morin

15 milliards d'euros de masse salariale en moins en 2009
6 milliards d'euros de ressources en moins

Les revenus salariaux ont subi une chute massive en 2009 illustrée par le recul de **la masse salariale**. Ce recul de 480 milliards à 465 milliards (-1,3 %) constitue une baisse historique puisque c'est la première fois qu'il y a une régression annuelle de la masse salariale depuis la création de l'INSEE en 1949.

La crise économique va également réduire le montant des cotisations versées par le secteur privé en lien avec la régression de la masse salariale. Ainsi, si la part des cotisations dans la masse salariale était restée identique (36,6 %) à celle constatée en 2007 et 2008, la perte de recettes pour les caisses de la sécurité sociale s'élèverait à environ 6 milliards d'euros pour 2009.

	Masse salariale	Encaissements
2007	462	174,8
2008	479,8	180,2
2009	464,5	173,5 prévisible

L'impact de la crise sur la masse salariale et les cotisations sociales du secteur privé

Par ailleurs, si, par hypothèse, la masse salariale en 2009 avait connu le même taux de croissance que dans la période 2004-2008 (3,8 %), le montant des cotisations supplémentaires en provenance du secteur privé serait de l'ordre de 13 milliards par rapport aux rentrées de cotisations prévisibles en 2009.

Alors que les projections du Cor montrent que l'allongement de la durée des cotisations jusqu'à 45 ans et le départ à la retraite à 70 ans ne sont pas de nature à résoudre les problèmes de financement des retraites. Cela montre que c'est bien du côté de la promotion et de la sécurisation l'emploi, du relèvement des salaires avec la montée en qualification, et donc d'une autre utilisation des ressources financières et des gestions des entreprises et des salaires, qu'il faut rechercher pour donner à la protection sociale et à la branche retraites les ressources à la hauteur des défis actuels.

Comment en est-on arrivé là ?

Trois facteurs conjoncturels (-la chute des emplois, -le freinage de l'évolution des salaires de base, -la baisse du nombre d'heures supplémentaires) et un **facteur structurel** (la politique d'exonération massive des cotisations sociales patronales sur les bas salaires) sont à l'origine de cette baisse massive de la masse salariale.

Trois facteurs conjoncturels

La chute des emplois,

Le nombre d'emplois dans le secteur marchand a reculé -2,4 %, correspondant à la suppression de 432 000 postes en 2009, et avec le taux de croissance prévu en 2010 le recul de l'emploi ralentira mais continuera

Le freinage du salaire de base

En 2009, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés n'a augmenté que de 1,9 %, (2,9 % en 2008). Ce qui représente un gain de salaire en euro constant de 1,1 point.

La baisse annuelle du nombre d'heures supplémentaires

Avec une chute de 7 % du nombre d'heures supplémentaires par rapport à 2008, soit 51 millions d'heures supplémentaires, les salariés qui ont gardé leur emploi ont travaillé moins longtemps.

Si dans les PME et dans les TPE, le nombre d'heures supplémentaires n'a guère changé, c'est dans les grandes entreprises de plus de 2000 salariés que les heures supplémentaires ont été utilisées comme des variables d'ajustement. La chute y a été massive (-13 %).

La baisse des heures supplémentaires a touché inégalement les branches et les catégories de salariés :

Elle a été bien plus importante dans l'industrie (-12 %), et dans le bâtiment (-6,5) que dans d'autres secteurs comme le commerce (-3,1 %).

Son impact sur les salaires touche plus les ouvriers ou employés que les salariés qui travaillent au forfait.

Nicolas Sarkozy, avait prétendu qu'en libérant le recours aux heures supplémentaires on permettrait aux salariés de gagner plus.

Un freinage du salaire moyen par tête :

En raison du freinage des salaires de base, de la chute des heures supplémentaires et du recours massif au chômage partiel, le salaire moyen par tête a été fortement freiné (1,2 %) en 2009. Celui-ci avait progressé de 2,7 % en 2008.

Un facteur structurel

Les politiques suivies depuis 1993 et maintenues dans toutes les alternances, visant une exonération des cotisations sociales patronales sur les bas salaires, sont également un facteur de freinage des salaires. En

effet, ces exonérations sont d'autant plus importantes que les salaires sont bas et elles sont maxima au niveau du SMIC. D'où la montée fulgurante dans le secteur marchand du nombre de smicards, ceux-ci sont passés d'un taux de l'ordre de 8-9% dans les années 90-94, à un taux variant entre 13 et 16% depuis 1997.

En 2008, 3 370 000 salariés relevaient du Smic dont 2 190 000 dans le secteur marchand.

Une montée des luttes sur les salaires

Malgré la crise et les pressions contre l'emploi, les derniers mois ont connu de très nombreux conflits sur des revendications salariales.

Si la tendance au freinage des rémunérations constatée en 2009-2010 en est la raison fondamentale, le déversement de centaines de milliards d'euros pour sauver les banques, alors que l'on refuse la moindre augmentation de salaire, d'une part, et le recul des idées libérales avec l'échec politique aux régionales de la droite, d'autre part, contribuent aussi à cette mobilisation sociale.

Face à ce danger, le patronat et l'État manœuvrent pour empêcher les convergences de lutte et pour pérenniser les politiques de bas salaires. Ils privilégient les négociations d'entreprises, cherchent à réduire le dialogue social à des parlottes sans décision, instrumentalisent le patronat des PME contre les salariés, élargissent les exonérations incitant aux bas salaires,...

C'est pourquoi, les forces politiques de gauche comme le mouvement syndical doivent tout faire pour favoriser la convergence des luttes, faire reculer les idées de résignation et avancer des propositions radicales, réalistes et cohérentes favorisant un large rassemblement de toutes les catégories sociales.

Cela concerne les propositions de sécurité d'emploi ou de formation, de Pôle public financier, de Fonds régionaux pour l'emploi et la formation, de nouveaux services publics, de nouveaux droits d'intervention dans les gestions des entreprises. ■

